

COMMUNIQUÉ DE PRESSE**LA MÉTROPOLE DE LYON MET EN PLACE DE NOUVELLES AIDES D'URGENCE POUR LUTTER CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉTUDIANTE**

Suite à la dernière réunion du groupe de travail dédié à la précarité étudiante cet après-midi, et après de nombreuses auditions et réunions auprès des acteurs associatifs, universitaires et politiques depuis un mois, Bruno Bernard, Président de la Métropole de Lyon et du SYTRAL, proposera au prochain Conseil de la Métropole, en complément [des réductions tarifaires des abonnements TCL annoncées hier](#), de nouvelles mesures d'urgence, en direction des étudiants.

Jean-Michel Longueval, Vice-Président de la Métropole de Lyon, en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche a déclaré : « *Au-delà des besoins d'aides alimentaire et financière, et suite à un diagnostic et aux remontées de terrain que nous ont faits les différents acteurs dont les étudiantes et étudiants, nous avons opté pour des mesures d'urgence efficaces, qui leur permettront d'étudier dans de meilleures conditions, en dépit du contexte sanitaire.* »

Pour lutter contre la fracture numérique universitaire et éviter le décrochage scolaire, la Métropole de Lyon apportera une aide supplémentaire de 250 000€ pour équiper les étudiants en clefs 4G et en ordinateurs portables.

La Métropole de Lyon va également se mobiliser sur l'emploi des jeunes à la recherche de stages et de jobs d'été. Elle proposera ainsi 1000 stages sur l'année 2021 et créera 500 emplois saisonniers. S'appuyant sur cette dynamique, la Métropole mobilise les acteurs économiques du territoire. En effet, le contexte actuel limite drastiquement les offres de stage et les possibilités de petites entreprises ; il est essentiel que les PME et grands groupes du territoire se mobilisent pour fournir des terrains d'expériences aux potentiels du territoire.

Le dispositif d'accompagnement psychologique d'écoute et de soutien aux étudiants porté par la fondation ARHM et l'Institut Régional Jean Bergeret (IRBJ), pleinement créé et financé par la Métropole de Lyon, sera prolongé au-delà du mois de juin. Ce dispositif consiste en des consultations psychologiques gratuites, individuelles ou collectives, pour rompre la solitude dans laquelle se trouvent bon nombre d'étudiants.

La Métropole de Lyon, aux côtés du CROUS, de l'IRBJ et du SSU (Service de Santé Universitaire), a mis en place un dispositif de « Rencontres aller-vers » au sein de son bus info-santé-social sur l'ensemble du territoire. Dès la semaine du 12 mars, ce bus se déplacera à proximité des restaurants universitaires des campus, pour apporter des informations autour des questions de santé, d'accès aux droits des étudiants, et leur distribuer des équipements de protection individuelle ainsi que des produits d'hygiène.

Côté logement, la Métropole de Lyon a voté un budget total de 1,3M€ pour le fonds d'urgence d'impayés de loyers, budget qui comprendra les impayés de loyers des étudiants également.

La Métropole rappelle que l'ensemble de ces mesures ainsi que celles prises depuis plusieurs mois sont accessibles sur le site www.lyoncampus.com, et qu'une [cartographie de l'urgence sociale](#) existe également.

Contact presse Métropole de LyonAnaïs Mercier amercier@grandlyon.com

04 26 99 34 27 / 06 98 73 61 96